

## **ATELIER SUR L'EXERCICE DE SIMULATION DU PLAN POLLUMAR** **Communiqué de presse N°1 du 08 juin 2017**

*Mesdames et Messieurs,*

Ce jour 08 juin, au petit matin, le Centre de Coordination de Secours en Mer de la Direction Générale des Affaires Maritimes (DGAMP) a reçu un message d'un navire l'informant d'un abordage avec un autre navire aux larges des côtes ivoiriennes.

Dès la survenue de cet accident, des missions d'évaluation aériennes et navales ont été dépêchées pour faire le point des dégâts.

Aussitôt, le Comité National de Gestion de Crise a été mis en place et le Plan Pollumar déclenché au vue de l'estimation du volume du produit déversé qui est de 500 tonnes.

Ce Comité National de lutte est composé de l'ensemble des Administrations publiques, parapubliques et privées concernées par le Plan Pollumar.

Le Gouvernement tient à rassurer l'opinion nationale et internationale que les moyens matériels ont été déployés et le Comité National de lutte est à pied d'œuvre pour circonscrire le sinistre.

Ce Comité de Crise dans sa stratégie de lutte prévoit d'utiliser des dispersants comme moyen de lutte en mer et de protéger les plages d'Assinie vu l'évolution de la nappe.

Deux équipes d'intervention sont parties pour l'épandage des dispersants et le nettoyage des plages d'Assinie avant l'arrivée probable de la pollution.

Pour l'heure, je confie la Direction des opérations au Colonel DIBI Niagne Martin, Directeur du CIAPOL en tant que coordonnateur pour conduire les opérations de lutte et me rendre compte au fur et à mesure de l'évolution du sinistre.

La population, par des communiqués, sera informée de l'évolution du sinistre ainsi que de l'attitude à observer.

*Fait à Abidjan, le 08 juin 2017*

***Le Ministre de la Salubrité, de l'Environnement  
et du Développement Durable***

***Mme Anne-Désirée OULOTO***